



Electric Mobility Canada
Mobilité électrique Canada

Communiqué

Pour diffusion immédiate

Conférence de Vancouver

Des entreprises privées et des organismes publics participent à la fondation de Mobilité électrique Canada et adoptent un plan d'action pour atteindre les objectifs de Kyoto

Saint-Jérôme et Toronto, le 14 décembre 2005. En marge des efforts du Canada pour diminuer ses gaz à effet de serre (GES) et de la Conférence de Montréal sur les changements climatiques, se tenait à Vancouver une conférence nationale portant sur la création d'un Réseau en soutien au développement de la mobilité électrique au Canada. Cette rencontre organisée par le Centre d'expérimentation des véhicules électriques du Québec (CEVEQ) et le Centre pour un transport durable (CTD), situé à Toronto, bénéficiait de l'appui de nombreux partenaires dont le gouvernement du Canada (ministères de l'Industrie, de l'Environnement et des Ressources naturelles), Bombardier Transports, TM4, l'Agence métropolitaine de transport (AMT), la Ville de Saint-Jérôme, le ministère des Transports du Québec, les Travailleurs canadiens de l'automobile (TCA), l'Association canadienne du transport urbain (ACTU), etc.

Les participants provenant de toutes les régions du Canada ont adopté un plan d'action visant à mettre en place un réseau en matière de mobilité électrique pour promouvoir, accélérer et exploiter les progrès de la mobilité électrique et implanter un secteur industriel pancanadien de la mobilité électrique. Le développement de Mobilité électrique Canada (MEC) sera dirigé par un comité de mise en œuvre où seront représentés les intérêts des secteurs public et privé. Les membres du comité de mise en œuvre ont été choisis à Vancouver et parmi ceux-ci on retrouve Toyota Canada, Bombardier Transports, Hydro-Québec, BC Hydro, CTD, Industrie Canada, Transports Canada, Ressources naturelles Canada, Environnement Canada, CEVEQ, Azure Dynamics, ministère des Transports du Manitoba, Translink, etc. Les activités initiales de développement du réseau, y compris les projets, seront gérées par le CEVEQ, situé à Saint-Jérôme au Québec.

Un choix prioritaire la traction électrique

« Nous sommes à l'aube d'une importante révolution dans le domaine du transport des personnes et des marchandises. Le moteur thermique nous a bien servis pendant un siècle, mais il risque de disparaître au cours des cinquante prochaines années en raison de ses émissions et de sa dépendance envers les carburants fossiles non renouvelables », note Al Cormier, président du Centre pour un transport durable (CTD) et partenaire du CEVEQ dans l'organisation de la conférence de Vancouver. Le pétrole se fait de plus en plus rare et cher, et les émissions des moteurs thermiques, notamment les GES, sont plus menaçantes que jamais. De nombreuses mesures s'imposent pour atténuer les répercussions de l'utilisation des moteurs thermiques et répondre aux besoins en transport de personnes et de marchandises. Ces mesures comprennent le perfectionnement des moteurs thermiques, l'utilisation du transport en commun, l'amélioration de la logistique des marchandises et bien d'autres encore. L'une des clés de la solution se trouve dans les moyens de transport électriques. « Les véhicules électriques, alimentés par des batteries, par des piles à combustible ou par branchement direct à un réseau d'alimentation, constituent une solution de rechange de premier plan - jusqu'ici sous-exploitée - qui pourrait continuer d'assurer nos déplacements sans dérangement important, souligne Pierre Lavallée, directeur général du CEVEQ. Il convient peut-être de commencer à planifier sérieusement un avenir où le transport à l'électricité deviendra la norme ».

Déjà, des voitures, des autobus et des camions sont équipés d'une propulsion électrique en plus d'un moteur thermique. Ces véhicules hybrides consomment beaucoup moins de carburant que les véhicules à moteur thermique comparables en conduite arrêts-départs parce que les moteurs électriques sont beaucoup plus efficaces à basse vitesse et qu'ils peuvent récupérer une partie de l'énergie cinétique pour ré-accélérer le véhicule.

Le Canada, dans une position stratégique, a l'obligation de réduire radicalement ses GES

Responsable de 39% des GES au Québec et de 25% au Canada, le secteur transport doit être la cible de choix du gouvernement fédéral et des gouvernements des provinces pour se conformer au Protocole de Kyoto, d'autant que le transport a connu au cours des 20 dernières années la plus forte hausse de GES.

Selon Al Cormier, « le Canada se trouve dans une position unique pour présider à l'avènement des véhicules à traction électrique. Nous sommes anormalement dépendants de bons moyens de transport et notre secteur du transport se situe parmi les plus avancés au monde, autant en ce qui a trait à la construction qu'aux services. Nous produisons plus d'électricité (70%) à partir de ressources renouvelables que presque tout autre pays ». La tranche de 30 % de l'offre qui n'est pas produite à partir de sources renouvelables pourrait être remplacée et développée grâce à des investissements massifs dans l'énergie éolienne, solaire, marémotrice, hydroélectrique, géothermique et d'autres sources renouvelables. À mesure qu'augmente le coût de la production traditionnelle d'électricité, ces sources d'énergie renouvelables deviennent plus attrayantes.

Une partie importante de la technologie nécessaire au passage au transport électrique est en place. Des innovations apparaissent et d'autres viendront des efforts continus en recherche et en développement. À court terme, l'utilisation accrue des véhicules à traction électrique (métro, train léger sur rail, bus hybride et électrique, autos et camions légers hybrides, etc.) permettra de mieux nous acquitter de nos obligations actuelles et futures en ce qui a trait à l'atténuation du changement climatique. À long terme, les véhicules à traction électrique pourraient constituer, pour les Canadiens, le seul moyen de continuer à bénéficier du confort, de la commodité et de la productivité que procure un transport efficace.

Mobilité électrique Canada

Le réseau Mobilité électrique Canada sera constitué d'entreprises privées et d'organismes publics et regroupera tous ceux qu'intéresse la promotion de la mobilité électrique au Canada. Ce réseau réunira des agents des gouvernements, des universitaires, des constructeurs de véhicules et d'équipements, des fournisseurs de composants et de technologies, des fournisseurs d'énergie et des utilisateurs. « Un secteur important d'activités, spécialisé dans les véhicules électriques et hybrides, les batteries, les technologies hybrides, les technologies de réseau d'alimentation et les piles à combustible, est en train de voir le jour dans le domaine de la mobilité électrique au Canada, conclue Pierre Lavallée, du CEVEQ. Un réseau efficace stimulera ce secteur et fournira un soutien précieux aux organismes gouvernementaux qui doivent faire en sorte que le Canada s'acquitte de ses obligations en vertu du Protocole de Kyoto ».

- 30 -

Pour informations :

Pierre Lavallée, CEVEQ
(450) - 431-5744 # 24
plavallee@ceveq.qc.ca
www.ceveq.qc.ca

Al Cormier, CDT
(905) - 858 -9242
transport@cstctd.org
www.cstctd.org